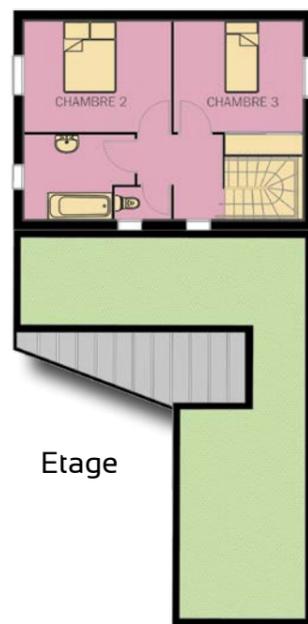
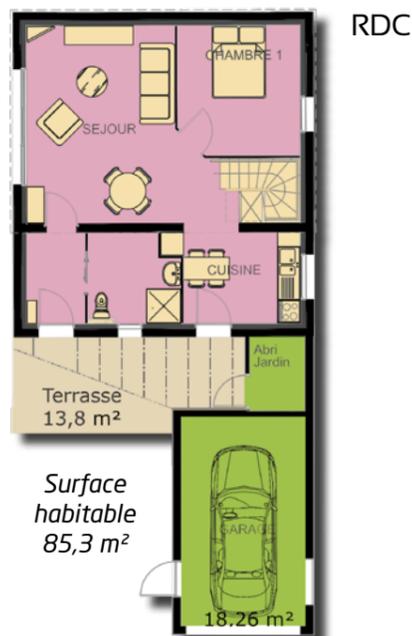
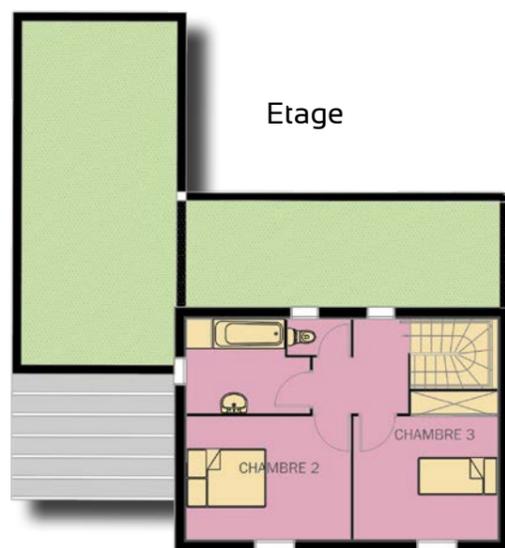
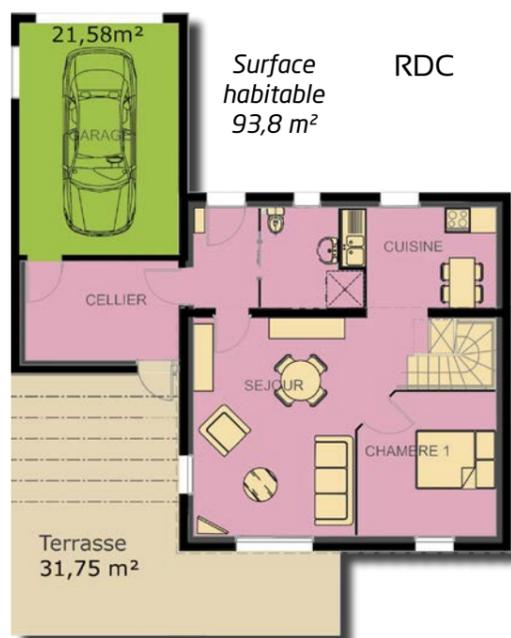




Plan logement B6



Plan logements B2 et B3 (Plan inversé)



Informations

34 rue de Saint Christophe
CS 32144 - 49321 CHOLET CEDEX
Fax : 02 41 75 25 20
e.mail : vente@slh-habitat.fr

Pour nous joindre

02 41 75 25 38



www.slh-habitat.fr

Document non contractuel - Direction Communication Sèvre Loire Habitat - Février 2017 - Crédit photos : Sèvre Loire Habitat - Cabinet Jean-Luc GUINEBERTEAU



3 logements individuels
de type IV



La location Accession

Le Buisson Paquet
LIRÉ



La location-accession permet d'accéder à la propriété sur une longue durée (de 25 à 30 ans), de façon sécurisée en étant accompagné et parrainé par Sèvre Loire Habitat tant sur le plan juridique que financier.

Les bénéficiaires

Vos revenus ne doivent pas dépasser les plafonds de revenus ci-dessous :

Nombre de personnes	Plafonds de ressources annuelles après abattement (revenu fiscal 2013)
1	23 688 € (soit environ 2 193 € nets mensuels)
2	31 588 € (soit environ 2 925 € nets mensuels)
3	36 538 € (soit environ 3 383 € nets mensuels)
4	40 488 € (soit environ 3 749 € nets mensuels)
5 et plus	44 425 € (soit environ 4 113 € nets mensuels)



Des constructions de qualité, modernes, économes et durables

En bord de Loire, la commune de Liré concilie dynamisme et qualité de vie dans ce nouvel éco-quartier

La location avec option se déroule en deux temps

Pendant la location

Au cours de la période locative (entre 12 et 24 mois), vous versez une redevance qui se décompose en deux parties :

	Logt B6	Logts B2-B3
Part locative	590 €	650 €
Part acquisitive (épargne)	200 €	200 €
TOTAL redevance	790 € *	850 € *

* Valeur estimée

Au moment de l'achat

A la fin du contrat de location-accession, 3 hypothèses s'offrent à vous :

- > La levée d'option vous permet d'acheter votre logement et entraîne le transfert de propriété.
- > La non-levée d'option au terme du contrat de location, vous devrez libérer le logement et nous vous ferons 3 propositions de relogement. Dans ce cas, vous récupérez les sommes versées au titre de l'épargne.
- > La résiliation du contrat sans motif vous oblige à quitter les lieux. Une indemnité peut alors vous être réclamée.

Prix de vente net vendeur à partir de :

- > 155 000 € logement 85 m²
- > 168 000 € logement 94 m²

Terrains de 240 à 265 m²



Une sécurisation pendant la phase locative

- > Une période pour tester votre capacité à accéder. Elle vous permettra de vous constituer un apport personnel tout en occupant le logement. Cette somme sera bloquée sur un compte Sèvre Loire Habitat et pourra servir notamment à payer les frais de notaire.

- > Vous restez libre de ne pas acheter le logement au terme prévu dans le contrat et récupérez dans ce cas la « part acquisitive » de la redevance.

Une sécurisation pendant les 15 premières années de la phase accession

- > Garantie de rachat en cas de séparation, chômage...
- > Garantie de relogement si les ressources sont inférieures aux plafonds HLM.

Les avantages financiers

- > Aucun apport personnel immédiat à verser,
- > TVA au taux réduit à 5,5 %,
- > Exonération pendant 15 ans de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties.
- > Engagement d'un partenaire financier lors de la réservation.

